

Sommaire de l'évaluation du Programme d'aide aux musées (2013-2014 à 2017-2018)

Aperçu

Le programme d'aide aux musées (PAM) appuie les établissements et les travailleurs du patrimoine dans le but de préserver et de présenter des **collections patrimoniales**. Le programme favorise la préservation du **patrimoine culturel autochtone** et facilite l'**accès aux collections patrimoniales** pour tous les Canadiens et Canadiennes. Il favorise également l'essor des **connaissances**, des **compétences** et des **pratiques professionnelles** liées aux fonctions muséales clés.

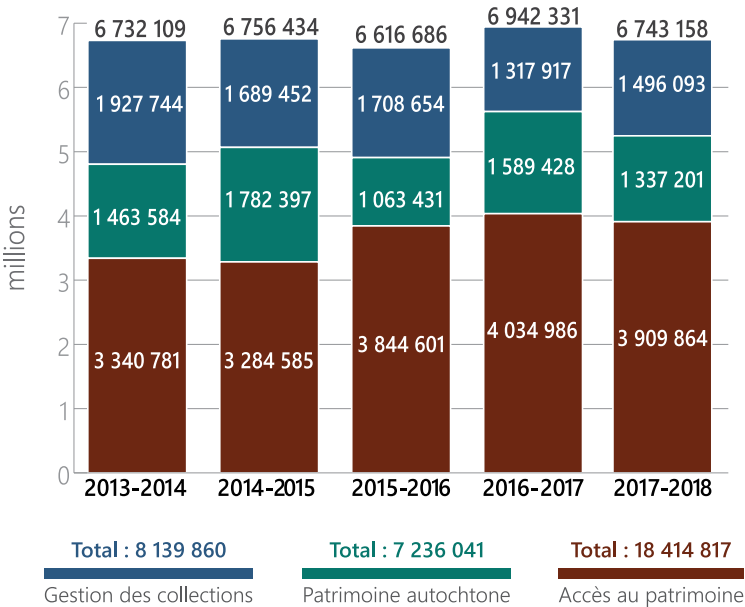
Le PAM est géré à l'**administration centrale de Patrimoine canadien (PCH)** et coordonné et exécuté par l'entremise des **cinq bureaux régionaux**, avec l'appui des **bureaux de district**.

Volets de financement

Accès au patrimoine - Favorise la promotion de l'accès au patrimoine dans différentes régions géographiques du Canada. - Comprend le Fonds des expositions itinérantes, qui aide les musées à assumer les coûts liés à l'accueil d'expositions itinérantes provenant d'un autre musée ou d'un établissement patrimonial fédéral.	373 demandes de financement approuvées
Patrimoine autochtone Offre un financement pour des projets liés à la conservation, la présentation et la gestion du patrimoine culturel autochtone du Canada.	82 demandes de financement approuvées
Gestion des collections - Offre un financement des projets visant à améliorer les connaissances, les compétences ainsi que les pratiques professionnelles, et à renforcer les normes professionnelles liées aux fonctions muséales clés pour la gestion des collections au Canada. - Comprend l'Accord Canada-France qui vise à : - établir des liens particuliers et durables entre les musées du Canada et de la France; - améliorer les compétences des professionnels des musées.	266 demandes de financement approuvées

Ressources

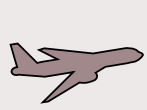
Ressources réelles du crédit 5 du PAM par composante, 2013-2014 à 2017-2018 (\$)



Musées au Canada

Les musées et d'autres établissements du patrimoine (archives, galeries d'art, lieux historiques, etc.) **sont essentiels à la préservation et au partage du patrimoine canadien.**

En 2015 :

 15 000 expositions permanentes	 Plus de 3 600 expositions itinérantes	 Plus de 3 600 expositions en ligne, suite à une hausse notable au cours de la dernière décennie	 70 millions d'artefacts conservés au Canada
---	--	--	--

La plupart des musées et des établissements du patrimoine au Canada :

 ont moins de 10 employés	 dépendent énormément du personnel bénévole et des employés à temps partiel	 dépendent énormément du financement de différents paliers du gouvernement et du soutien du secteur privé
--	---	--

Sommaire de l'évaluation du Programme d'aide aux musées (2013-2014 à 2017-2018)

Pertinence

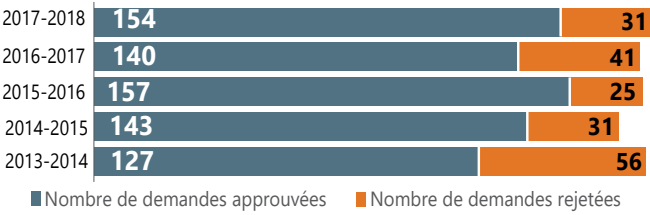
Les besoins des musées et des établissements patrimoniaux du Canada ne cessent de croître. **Le PAM répond en partie aux besoins changeants des musées.**

Quelques défis que doivent relever les musées canadiens :



- 1 un financement insuffisant pour les opérations;
- 2 un manque de ressources humaines pour le personnel rémunéré et bénévole;
- 3 les enjeux liés à l'adoption de nouvelles technologies et à la numérisation des collections;
- 4 le fossé qui se creuse entre les grands et les petits musées;
- 5 la nécessité d'établir des liens avec les collectivités autochtones.

Nombre de demandes financées et non financées, 2013-2014 à 2017-2018



Le nombre de demandes reçues est demeuré relativement stable au cours des cinq années, ce qui porte à croire que le programme est avantageux pour la communauté muséale.

Des tendances et des défis importants auxquels les musées au Canada font face ont été mentionnés durant les entrevues :

Fonctions essentielles des musées **Technologie et numérisation**
Développement des compétences Rapatriement Diversité et inclusion
Financement Durabilité **Disparité entre les musées**
Rôle changeant des musées **Ressources humaines**
Réconciliation **Processus de demandes et critères d'éligibilité**

Efficacité

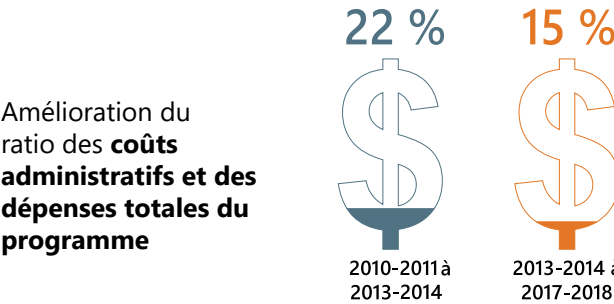
Le PAM a continué de progresser dans l'atteinte des résultats immédiats, intérimaires et ultimes prévus.

- Le financement est essentiel pour les **projets d'expositions itinérantes**. Le nombre de projets financés dans chaque région était presque proportionnel à la répartition de la population canadienne.
- L'appui que le PAM offre au **Patrimoine autochtone** est essentiel pour assurer la représentation culturelle dans les musées et préserver les artefacts autochtones au sein des collectivités.
- Les investissements du PAM favorisent l'essor des **connaissances**, des **compétences** et des **pratiques professionnelles** par les établissements du patrimoine et leurs travailleurs.
- L'amélioration des **objectifs de gestion et de conservation des collections** a eu un impact considérable :

86	141	1,5
projets visant à améliorer la gestion des collections et des objets patrimoniaux	projets visant à améliorer la préservation des collections et des objets patrimoniaux	million d'objets au total

Efficience

Le PAM a amélioré son efficience opérationnelle au fil des ans.



- La **méthode de financement par répartition** théorique fondée sur la distribution de la population par région a été mise en œuvre en 2016 et s'est avérée efficace.
- D'autres améliorations pourraient être apportées aux **rapports**, afin de réduire le fardeau imposé aux bénéficiaires.

Recommandations

L'évaluation recommande que la Sous-ministre adjointe, Langues officielles, patrimoine et régions :

1. Tire profit des conclusions de la présente évaluation afin d'examiner et élaborer des mécanismes afin de répondre aux priorités et au contexte actuels et émergents touchant les musées, notamment par un engagement et une communication accrue avec les communautés autochtones afin de mieux comprendre leurs besoins et réalités.
2. Travaille avec les intervenants respectifs afin de :
 - a. Simplifier le processus de demandes dans le cadre de l'établissement d'un portail en ligne; et
 - b. Examiner le cycle d'appel de demandes.
3. Travaille avec la Planification stratégique et les autres intervenants respectifs afin de :
 - a. Réviser les indicateurs de mesure du rendement du PAM pour s'assurer qu'ils soient alignés avec l'orientation du gouvernement quant aux groupes prioritaires et les mettre en œuvre;
 - b. S'assurer que le modèle logique soit aligné avec les résultats et le rendement du programme tels qu'élaborés dans le profil de l'information sur le rendement et dans la méthodologie en matière de rapports; et
 - c. Réviser la méthodologie du programme en matière de rapports sur le rendement pour s'assurer qu'elle soit reproductible et plus claire.